



ANNE GENETET, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

« Les atteintes à la laïcité reculent »

La nouvelle locataire de la Rue de Grenelle annonce un renforcement de la formation aux valeurs républicaines et répond aux critiques sur la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans le budget 2025.

PROPOS RECUEILLIS PAR
NICOLAS PRISSETTE
ET **SOAZIG QUÉMÈNER**

Vous serez aujourd'hui à Arras pour commémorer l'assassinat de Dominique Bernard. Qu'est ce qui a vraiment changé, un an plus tard ?

La laïcité est menacée. Elle a des ennemis. On observe des phénomènes d'entrisme, de prosélytisme dans notre société, parfois même de l'autocensure chez nos professeurs. Pour autant, la formation aux enjeux de la laïcité engagée par Jean-Michel Blanquer se déploie de plus en plus : sur la seule année scolaire 2023-2024, ce sont 267 000 agents du ministère qui ont été formés. Cela nous permet de faire reculer les atteintes à la laïcité et aux valeurs de la République.

C'est vraiment lié à la formation, selon vous ?

La formation permet de transmettre la « pédagogie de la laïcité ». Mais le soutien des politiques aux agents de terrain est aussi fondamental. On l'a vu sur le port de tenues et signes religieux ostensibles, qui a reculé. En septembre 2023, on recensait au total 838 faits d'atteintes à la laïcité dans les écoles, collèges et lycées. En septembre 2024, c'était 110 : la baisse est très nette. C'est notamment le résultat de l'interdiction du port de l'abaya et du gamis décidée par mon prédécesseur Gabriel Attal. Cela m'a d'ailleurs été dit à Tourcoing cette semaine. Des élèves venaient en abaya : cela s'est arrêté net.

Vous arrivez dans ce ministère au moment où l'on rend hommage à Dominique Bernard, tué il y a un an, et à Samuel Paty, assassiné il y a quatre ans. Considérez-vous aujourd'hui que les profs sont en danger ?

Le métier de professeur ne devrait pas être un métier dangereux. Je sais l'inquiétude de nos professeurs. L'institution Éducation nationale se doit de les protéger. Je l'ai dit devant les députés à l'Assemblée nationale : je serai toujours à leurs côtés et je ne laisserai rien passer. Des décisions fortes ont été prises et doivent être poursuivies. Dans la formation initiale des professeurs, je souhaite augmenter le volume d'heures consacrées à la laïcité et aux valeurs de la République [36 heures aujourd'hui]. C'est une demande du terrain. Les professeurs ont aussi besoin de nouveaux outils pédagogiques. Il faut s'assurer que ces formations se poursuivent tout au long de la carrière de l'enseignant pour s'adapter aux nouvelles réalités. Le combat pour la laïcité

est un combat qu'il ne faut jamais lâcher.

Cette formation s'adresse uniquement aux professeurs ?

Elle s'adresse aussi à tous le personnel en contact avec les élèves. Après mes échanges avec la communauté éducative à Tourcoing, j'ai demandé que désormais, au moment de la prérentrée, tous les assistants d'éducation et tous les accompagnants d'élèves en situation de handicap bénéficient de cette formation. Et s'ils arrivent en cours d'année, ils seront formés dans le mois qui suit leur recrutement.

Vous vous êtes rendue à Tourcoing, où une élève a giflé une enseignante qui lui demandait d'ôter son voile. Quelle est votre appréciation de cette situation précise ?

À Tourcoing, il y a eu un fait générateur : une atteinte à la laïcité, résolue par la professeure témoin de cette atteinte. Après, comme le règlement intérieur du lycée le prévoit, la professeure a demandé l'identité de l'élève pour procéder à des sanctions. Ensuite s'est produite l'agression, que j'ai immédiatement condamnée. Il y a une violence dans la société mais aussi dans nos écoles. Nous ne devons rien laisser passer et j'ai décidé des renforts humains dans le lycée de Tourcoing pour y rétablir un climat scolaire serein.

Ne faut-il pas que l'Éducation nationale soutienne davantage les professeurs ?

L'institution est très présente. Nos professeurs ont un droit absolu à la protection par les autorités académiques. Désormais, un professeur menacé obtient la protection fonctionnelle dans 100 % des cas. Quatre mille agents du ministère en ont bénéficié l'année dernière. Mais je sais aussi qu'au moment du dépôt de plainte un professeur peut ressentir une forme de solitude et être en état de choc, à devoir gérer des procédures complexes. Les chefs d'établissement sont invités à accompagner le personnel de leurs établissements pour effectuer le dépôt de plainte. Pour faciliter encore les démarches, je souhaite modifier la loi afin que l'institu-

tion Éducation nationale puisse déposer plainte pour son agent, ce qui renforcerait la protection que nous devons à nos professeurs. J'en ai parlé avec mon collègue Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, et nous avancerons ensemble pour identifier le véhicule législatif qui permettra de le mettre en œuvre. J'encouragerai toujours les professeurs à parler, entre eux et à leur hiérarchie, dès qu'il y a des signaux d'alerte.

L'Éducation nationale va perdre 4 000 postes d'enseignants en 2025. Les syndicats sont vent debout. Pourquoi votre ministère paie-t-il le prix fort ?

Je voudrais redonner un peu de perspective. L'école reste la priorité de ce gouvernement et le premier budget de la nation. Quand je suis arrivée dans ce ministère, j'ai trouvé un budget de 62,1 milliards d'euros, en hausse de 14 milliards depuis 2017. Malgré les contraintes budgétaires, je me suis battue pour augmenter les moyens de l'école. J'ai obtenu un budget à 63 milliards d'euros pour 2025. C'est un gain de 834 millions d'euros pour notre école.

Comment expliquer cette réduction d'effectif quand les besoins restent criants ?

Avec la baisse de la démographie scolaire, il y aura en moyenne 21,4 élèves par classe dans nos écoles publiques à la rentrée 2025 : c'est le nombre d'élèves par classe le plus faible depuis que nous le mesurons. Et le débat parlementaire n'a pas encore commencé, il peut encore y avoir des évolutions !

Les députés de gauche promettent d'effacer cette mesure du projet de loi de finances. Vous les y encouragez ? C'est le rôle des parlementaires que de débattre des textes de loi.

Que dites-vous aux parents qui voient toujours des absences non remplacées, des places aux concours non pourvues ?

J'entends leur inquiétude. Je veux souligner que le taux d'encadrement à la rentrée 2025 va continuer à s'améliorer en primaire comme dans les collèges et lycées. Il y aura aussi dans ce budget 2 000 postes supplémentaires d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap. Au-delà des postes, je veux aussi améliorer la formation initiale et le recrutement des professeurs, pour rendre le métier plus attractif. J'y travaille avec mon collègue Patrick Hetzel, ministre chargé de l'Enseignement supérieur.



Les suppressions de postes vont-elles accélérer les fermetures de classes en milieu rural ?

Il n'y aura aucune décision brutale. Ma méthode visera toujours à donner de la visibilité aux professeurs, aux parents et aux élus locaux. La carte scolaire ne se décide pas depuis Paris. Elle sera travaillée et décidée au niveau des académies, puis école par école, collège par collège et lycée par lycée, afin que les solutions retenues soient le plus équitables et soient comprises et acceptées.

Le « choc des savoirs » de Gabriel Attal, avec les groupes de besoins en maths et français pour les sixièmes et les cinquièmes, est-il voué à être arrêté ?

Mon objectif est d'élever le niveau de tous les élèves. En 2024, le ministère a obtenu 2300 postes pour la mettre en œuvre.

Seuls trois élèves de seconde sur quatre ont effectué le stage obligatoire en entreprise l'an dernier. Faut-il revoir le dispositif ?

Je soutiens toute politique qui permet aux jeunes de construire leur parcours et d'appréhender le monde extérieur et le travail. Le stage de seconde y participe. Plus de trois quarts des élèves en classe de seconde ont pu effectuer un stage d'observation en milieu professionnel en juin dernier. C'est une belle réussite pour une première année de mise en œuvre. Mais nous devons faire mieux pour que tous les lycéens puissent faire ce stage et pour que cette période en entreprise soit le plus riche possible dans leur parcours d'orientation. J'en appelle à tous les responsables d'entreprise, d'association : je les encourage à se préparer et à s'organiser pour accueillir les jeunes en juin prochain. L'objectif est de permettre à tous les élèves de seconde de décrocher un stage utile, sans discrimination. ■



L'école reste la priorité de ce gouvernement et le premier budget de la nation



CORENTIN FOLLEEN POUR LA TRIBUNE DIMANCHE

Dans les bureaux du ministère, vendredi.

